



Municipalité La Rédemption.

Mercredi, le vingt six (26) octobre 2016 se tenait à 19h00 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, Madame Madeleine Perreault, maire suppléante, madame la conseillère Patricia Lavoie ainsi que messieurs les conseillers Michael Langlois, Simon-Yvan Caron et Jean-Yves Deschênes. Tous formant quorum sous la présidence de Madame Madeleine Perreault, maire suppléante. Les membres tous présents renoncent à l'avis de convocation (article 157 du code municipal) pour siéger sous la présidence de monsieur le maire afin d'adopter les résolutions suivantes.

Nadine Roussy, dir. générale est aussi présente.

16-252 **Avis de motion "projet règlement d'emprunt temporaire en attente de subvention**

: AVIS DE MOTION EST DONNÉ :

par le conseiller Simon-Yvan Caron que soit pris en considération à une séance ultérieure l'adoption d'un règlement temporaire en attendant une subvention (taxe d'accise)

16-253 **Appel d'offre géotechnique**

Sur proposition de madame Patricia Lavoie, conseillère, appuyé à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la directrice a faire l'appel d'offre afin de faire une étude géotechnique pour les besoin de la nouvelle station d'eau potable

16-254 **Avis de motion refinancement règlement d'emprunt**

AVIS DE MOTION EST DONNÉ :

par le conseiller Jean-Yves Deschênes que soit pris en considération à une séance ultérieure l'adoption d'un règlement pour le refinancement de cinq ans du règlement d'emprunt pour l'eaux usées au montant de 929 934\$.

16-255 **Bris de supresseur eaux usées**

Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, conseiller, appuyé à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la réparation des supresseurs chez Groupe Voyer au montant de 2 510.\$

16-256 **Employé d'hiver**

Sur proposition de monsieur Michael Langlois conseiller, appuyé à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption engage que pour la saison d'hiver 2016-17 monsieur Livonie Girouard.. le contrat commence le 1^{er} décembre 2016 et se termine le 31 mars 2017. Le conseil autorise Madame Madeleine Perreault, maire suppléante à signer le contrat.

16-257 **Engagement de concierge**

Sur proposition de madame Patricia Lavoie, conseillère, appuyé à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Rédemption engage Madame Sandra Arseneault comme concierge . Le conseil autorise Madame Madeleine Perreault, maire suppléante à signer le contrat.

16-258 **Fermeture de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Michael Langlois , conseiller, appuyé à l'unanimité, la fermeture de l'assemblée à 20h40.

Je, Madeleine Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Madeleine Perreault
Maire suppléante

Nadine Roussy
Directrice générale